



Edito du Maire

Concitoynes, Concitoyens,

Nous arrivons déjà à la fin de ce cette mandature. Celle-ci aura été unique dans l'existence d'une collectivité quant aux bouleversements ayant eu lieu tant dans le panel des syndicats locaux qu'au niveau de notre intercommunalité.

Commençons par les syndicats : le fait majeur aura été la disparition pure et simple du Syndicat de l'Irrigation (SIAH de la Région). Celui-ci passe dorénavant sous l'entière responsabilité des agriculteurs réunis en **ASA**, plus aucun élu ne siègeant. La conséquence pour les collectivités locales est très importante : elles n'auront plus, à l'avenir, à supporter un éventuel déficit financier. Les agriculteurs peuvent désormais gérer leurs réseaux et leurs captages à leur échelle, en s'adaptant continuellement à leurs besoins.

L'autre mastodonte dont il faut parler ici est le Syndicat en charge des Fossés et Cours d'eau du Bassin Versant de la Vallée du Tarn (SIAH du PAR). Celui-ci a en effet évolué dans son périmètre de communes concernées, étendant sa zone géographique de couverture tout en restreignant sa compétence aux seuls cours d'eau référencés (**SBVVT**). Quant aux fossés mères restants et non affectés comme cours d'eau, ils intègrent directement les compétences communales. Je pense que les choses n'en resteront pas là car des textes de lois déjà votés vont imposer de respecter ce que l'on appelle désormais la loi GEMAPI (Gestion des milieux humides et prévention des inondations).

Nous avons enfin réussi la fusion des deux Syndicats de l'Eau Potable du territoire, non sans mal. Pour refaire

rapidement l'histoire, l'ancien Syndicat Rive Droite du Tarn dont nous faisons partie (SIERDT) tirait son eau brute d'une source locale. Malheureusement, avec l'agriculture intensive qui s'est développée depuis plusieurs décennies, un fort taux de nitrates est apparu, nécessitant la mise en place d'un traitement spécifique et coûteux. Les élus de l'époque ont dû abandonner cette production, devenue, sur le plan financier, impossible à maîtriser. Une demande a alors été faite à Villemur pour un raccordement sur leur réseau. Je rappelle que l'usine de production d'eau potable se situe sur cette même commune. Mais les négociations et les rapports de forces en présence n'ont alors pas favorisé les ruraux que nous étions. Les élus de Villemur ont accepté de nous desservir... mais moyennant un péage à la sortie de leur ville. Une solution mieux adaptée et plus solidaire aurait pu consister en un agrandissement du périmètre de desserte (en développant le syndicat) et en une simplification de l'organisation. Aujourd'hui, les réflexions ont enfin évolué, mais je dois dire – en tant qu'ancien président du SIERDT – que ce ne fut pas sans mal. Depuis 2 ans maintenant, il n'y a plus qu'un seul syndicat qui gère l'eau potable du territoire : le **SIEVT**.

Pour l'intercommunalité, le dernier chantier de taille fut, enfin, de respecter l'une des directives de la **loi NOTRe**, imposée par le gouvernement précédent. Celle-ci prévoit, entre autres, le seuil des 15 000 habitants. Cette loi, aujourd'hui très largement décriée par une majorité d'élus, se voit largement détricotée. Aujourd'hui, le législateur fait heureusement preuve de souplesse en laissant, aux élus locaux, la liberté de former des intercommunalités à la carte. À la bonne heure ! Hélas pour nous, la pression des services de l'État devenait de plus en plus forte, ceux-ci nous sommant de décider entre la fusion avec la communauté de communes du Frontonnais ou l'intégration de la commune de Buzet, qui souhaitait sortir de l'emprise tarnaise. La solution du Frontonnais, dont le bassin de vie correspond moins aux besoins de notre population, a été très vite abandonnée. Le seul recours pertinent résidait donc dans l'intégration de Buzet. Tout ceci a nécessité un débat interminable entre tous les acteurs, débat qui aura marqué cette mandature. Si la solution « Buzet » paraissait la plus adaptée pour notre bassin de vie, une interrogation majeure persistait autour de la Zone Économique des Portes du Tarn. Ce dont je parle aujourd'hui au passé est en réalité toujours d'actualité, et sera demain un défi à relever pour les futurs élus de Val'Aigo...

Je considère que ce bilan est très positif pour la population. C'est pour cela qu'il faut reconnaître la qualité des différents interlocuteurs, élus, personnels administratifs et techniciens. Je reconnais que tout ce que je vous écris là reste très loin des préoccupations de chacun de vous. Mais il faut savoir que les décisions prises par vos élus pèsent au final énormément sur le service rendu à la population ainsi que sur la fiscalité induite. Rien n'est facile, rien n'est évident, tout repose sur le compromis, le souci de l'efficacité demeurant constant dans le résultat de notre travail. Il faut savoir que toutes les compétences prises en charge par l'intercommunalité sont toujours assumées avec une fiscalité constante.

Mais de quoi sera fait demain ? Bien des interrogations subsistent. Quelles seront, tout d'abord, les conséquences sur les recettes communales liées à la suppression de la TH ? Bien que le législateur nous ait rassuré sur la stabilité financière des communes, tout reste flou sur celle de l'intercommunalité et des départements. Comment allons-nous supporter l'effet ciseaux du financement des Portes du Tarn ? La Zone Économique de Pechnauquié 3 va-t-elle enfin être pourvue ? Comment allons-nous digérer l'entrée de Buzet, avec ses particularités bien spécifiques ? Tout ceci pour ne citer que les principaux défis des prochains mois...

Si nous devons faire le bilan sur notre commune, disons que tout ce qui avait été envisagé lors de notre précédente campagne en 2014 a été réalisé. Quelques adaptations de circonstance ont dû être envisagées pour faciliter le quotidien de chacun. Je veux parler de la restructuration de nos places et parkings afin de résoudre les problèmes de stationnement récurrents dans la partie centre bourg.

Un élément majeur est intervenu en milieu de mandature, obligeant les communautés de communes à intégrer la compétence **Assainissement**. De fait, notre gestion locale a été transférée directement au SMEA, la communauté de communes n'ayant aucune structure adaptée pour accomplir cette lourde tâche (personnel qualifié, ingénierie, locaux et matériels spécifiques). Je dois dire qu'il s'agit là d'un grand soulagement pour nous car il est très compliqué pour une petite commune d'équilibrer les comptes pour ce type de service. Nous y sommes parvenus sur ces dix années grâce à une stratégie financière efficace mise en place dès sa création. Mais nous arrivions dans une période sensible où nous attendaient des investissements d'entretien importants.

J'en profite également pour vous informer que le chantier **d'Effacement des Réseaux** route de Montvalen, prévu l'automne dernier, a été décalé au printemps prochain. Je n'en suis à vrai dire pas surpris, le planning annoncé par le syndicat (SDEHG) en charge de l'opération m'ayant paru pour le moins assez ambitieux, surtout en période préélectorale !

Suite à de gros soucis de circulation sur la rue Marius Cazeneuve (partie sud) consécutifs à un gabarit de voirie très réduit, il a été décidé de modifier l'affectation du budget du Pool Routier en décalant la création du parking de la Salle des fêtes à plus tard, afin de résoudre le vaste problème du stationnement dans cette partie de rue. Une étude est engagée afin d'optimiser l'opération, de rendre le quotidien des riverains concernés plus agréable et de permettre aux véhicules de service ou de secours de ne pas avoir la voie obstruée. Une opportunité nous a permis de faire l'acquisition d'un terrain, idéalement placé et d'une surface adaptée, pour réaliser une partie de ce projet.

Dans le cadre de la **Communication**, vous savez tous que nous possédons désormais un site Internet opérationnel. Nous allons donc adapter la parution de la formule papier du Souhet pour passer de 6 à 4 par an (soit un par trimestre).

Enfin, pour terminer, nous attaquons une année historique pour notre commune. En effet, 2020 sera l'année du passage du 20^e siècle à celui du 21^e dans le domaine de la **Télécommunication et du Numérique**.

Vous savez déjà que la fibre arrivera pour une commercialisation dès cet automne. Ce planning est toujours d'actualité. Nous avons également appris il y a 3 mois de cela que l'État avait retenu la commune de Bondigoux pour le développement de la téléphonie mobile. De fait, tous nos administrés pourront bénéficier de cette avancée technologique, que beaucoup d'entre vous attendent d'ailleurs avec impatience. Chacun reconnaît qu'aujourd'hui, ce service est devenu incontournable...

C'est sur cet élan d'optimisme que s'ouvre cette nouvelle année. J'en profite donc, associé à mon Conseil Municipal, pour vous souhaiter tous nos vœux de santé et de bonheur...

Le Maire, Didier ROUX

Le comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année.

Les manifestations prévues pour cette nouvelle année 2020 :

- 28/06/2020 --> loto en plein air au parc du presbytère
- 22 & 23/08/2020 --> fête locale

D'autres manifestations seront éventuellement au programme.

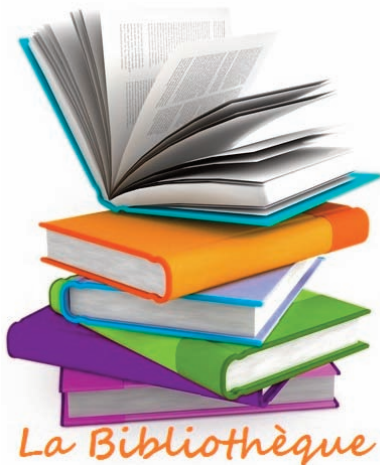
N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, vos envies ...

et si vous le souhaitez, venez nous rejoindre afin de participer à l'organisation de ces manifestations.

acsa.bondigoux@gmail.com



L'équipe du Comité des Fêtes



La Bibliothèque

**La bibliothèque est réouverte depuis le 16 novembre 2019.
Mme Jacqueline PEYRE vous y attend tous les 15 jours,
le samedi entre 16h et 17h30.**

Que la lecture vous attire un peu, beaucoup, passionnément...vous êtes invités à venir y faire un petit tour afin de choisir un ouvrage qui vous dépaysera, divertira, apprendra, pourra vous faire rire ou frissonner !!! Chacune, chacun aura le loisir d'emprunter les livres de son goût, d'échanger ses expériences de lecture ou pas, autour d'une petite collation, en toute simplicité.

Il sera possible et intéressant de soumettre vos désirs, vos choix de lecture pour que les rayonnages de la bibliothèque puissent vous proposer ce qui vous intéresse le plus. Le prêt des livres est gratuit, la durée n'est pas limitée dans le temps.

DATES DES PROCHAINES OUVERTURES POUR LE 1^{ER} SEMESTRE 2020 :

Janvier : 11 et 25

Février : 8 et 22

Mars : 14 et 28

Avril : 11 et 25

Mai : 9 et 23



Un grand merci aux enfants de l'ALAE de l'école maternelle

pour cette belle réalisation qui a été offerte aux anciens du village avec les colis de fin d'année.

Une fois de plus, les enfants se sont surpassés.

Encore merci et un grand bravo à tous les enfants et aux animateurs qui les encadrent.

Un grand merci aussi aux enfants de grande section qui ont décoré le sapin de Noël devant la Mairie.

Le conseil municipal

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE BONDIGOUX

Le recensement aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. L'agent recenseur nommée pour ses opérations est Mme Valérie ESTABES, secrétaire de Mairie.

Plus simple et plus rapide, la possibilité de répondre par internet. L'agent recenseur se présentera dans chaque logement à recenser. Les personnes auront le choix de remplir les questionnaires papier ou de répondre en ligne.

Non seulement les personnes recensées sont rassurées sur la confidentialité de leurs questionnaires, mais répondre en ligne est plus simple que de remplir des questionnaires papiers car un système de filtres permet de se limiter aux seules questions qui concernent la personne.

Merci de votre participation

29 09 19, une date que je ne risque pas d'oublier. Je me précipite sur les lieux, il ne reste déjà plus rien. Un projet, du temps, des souvenirs, tout est parti en fumée en quelques minutes. Je suis entouré de ma famille, mes amis, mes voisins mais je suis dans le flou, perdu... On me parle, et parfois je n'entends pas, enfoui dans mes pensées. Avant même que je réalise, vous manifestez votre soutien, famille, voisins, municipalité, Bondigounais, Bondigounaises, amis des amis, l'association "Le château du partage" ou encore des anonymes. Des dons diversifiés et variés (Mobilier, financier, moral, beaucoup de mots de soutien). Je n'ai pas pour habitude de demander de l'aide, et je suis heureux de constater que la générosité et l'entraide ne sont pas perdues. Toutes vos attentions de la plus petites à la plus grande me vont droit au cœur. Un énorme MERCI à vous tous. Cette maison, je vais la reconstruire avec de nouveaux souvenirs et une partie de chacun d'entre vous fera partie de mon nouveau chez moi.

MERCI A TOUS

RECUT
02 DEC. 2019
Rep.

Jean-Puc.
Dhers.



Pour les personnes qui se sont inscrites
Repas des Aînés
Samedi 11 janvier 2020 à 12h
à la Salle des Fêtes

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Message d'ENEDIS sur les perturbations du réseau 20 000 volts de distribution publique.

« Fin octobre et en novembre, nos équipes ont réalisé des travaux de maintenance qui ont nécessités quelques coupures. Nous avons enregistré également un incident le 25 novembre en début d'après-midi.

Une visite de ligne a été effectuée la semaine 48. Nos équipes suspectent du matériel défectueux dans un poste privé. Le client en a été informé. »

SECHERESSE
Catastrophe naturelle : Mouvements de terrain différentiels consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Le Dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe pour sécheresse/réhydratation des sols a été déposé en Préfecture le 26 novembre dernier. Il va maintenant être instruit par les services préfectoraux. Vous serez informés dès la publication au Journal officiel de l'arrêté interministériel portant reconnaissance ou non de l'état de catastrophe naturelle.

INSCRIT(E)

Pour voter en 2020...

Élections municipales

... vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Etat Civil : NAISSANCE

Marceau PICARD
le 06/12/2019
de Stéphane PICARD
&
Jennifer EYLER